



# Charte Voyage Label'Italia

La charte voyage Label'Italia est un texte qui donne les orientations et les règles de bonne conduite souhaitées par l'association en terme de voyage Culturel en Italie.

Les voyages sont organisés sous l'autorité de l'association et la responsabilité légale du président afin de faire découvrir la « Culture et les Traditions de L'Italie à ses adhérents. Le Conseil d'Administration de l'association autorise la Commission Voyage à faire un travail de recherche et des démarches auprès d'éventuels partenaires en Italie afin de pouvoir proposer des projets Séjours/Voyages en Italie.

La Commission Voyage pourra démarrer la réalisation d'un projet après l'avoir présenté avec son prévisionnel financier et avoir obtenu l'accord du Conseil d'Administration pour sa réalisation. L'Association Label'Italia s'engage à proposer aux adhérents des séjours en Italie à des prix réduits et associatifs. Dans l'objectif de réduire les frais, l'association proposera d'effectuer ces voyages en dehors des vacances scolaires, si les prix seront plus intéressants. L'association se réserve la possibilité d'organiser des voyages avec un groupe de 30 à 43 participants maxi afin de mieux gérer le choix du transport le plus approprié au projet du voyage. Ceci permettra aussi au groupe participant de mieux échanger et se connaître, de rester groupé lors des déplacements et d'être plus attentifs aux explications des guides historiens locaux.

Les Voyages Label'Italia sont axés en priorité sur un intérêt Culturel et historique incluant la visite de villes, villages, sites; monuments tels que les palais et les églises qui font parties intégrantes du patrimoine de ce pays.

**L'adhérent participant aux voyages s'engage à respecter les règles suivantes de bonne conduite :**

1) L'adhérent qui souhaite participer à un voyage organisé par l'association avant de s'inscrire doit juger lui-même de son état de santé et être capable de suivre l'allure sans pénaliser le groupe et le programme défini du voyage.

2) Pendant les visites culturelles prévues au programme, il est souhaitable de ne pas faire des arrêts destinés à l'achat de nourriture et habillements, car dans tous les voyages organisés par l'association Label'Italia il y a toujours des « temps libres », soit journée ou demi-journée.

**Chaque participant consacrer son temps libre selon son choix (visites culturelles, achats ou repos).**

Toute dépense supplémentaire lors de ces temps libres reste à la charge de l'adhérent. 3) Lors du voyage, des points de rencontre et des horaires précis sont proposés. L'adhérent absent à ce point de rencontre devra se rendre à l'hôtel par ses propres moyens, en prenant soin d'en avertir le président, et ce dans le respect du groupe.

4) L'adhérent participant aux voyages s'engage lors de la réservation du voyage à signer et respecter la charte voyage Label'Italia.

Fait aux Pennes Mirabeau le.....25/05/2018.....

Pour le président

Vito Billera

La chargée de la commission voyage

Nicole Raphael

Nom et signature du participant